



RECYC-ORDI CESSE SES OPÉRATIONS

Communiqué, Montréal, 26 août 2014 - Pour diffusion immédiate

Recyc-Ordi, précurseur dans le domaine du recyclage du matériel informatique désuet et non fonctionnel, en opération depuis huit ans à Montréal, ferme ses portes le 30 septembre 2014. C'est avec regret que nous annonçons la cessation de nos activités de sensibilisation, de récupération, le retrait de nos bacs de recyclage et la fermeture du centre de tri.

Depuis l'entrée en vigueur du règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises nous opérons à perte. Le déploiement du programme de récupération de ARPE-Québec dans le domaine du recyclage informatique a marqué le début de la fin pour les petites entreprises spécialisées comme la nôtre. La concurrence et le duopole qui se profile à l'horizon ne nous permettent pas de survivre plus longtemps.

C'est avec beaucoup d'appréhension pour l'avenir que nous voyons se reproduire le scénario qui s'est déroulé dans le domaine du recyclage des déchets domestiques avec l'arrivée des « [Barons du recyclage informatique](#) ». Exclue du marché par une certification trop exigeante, favorisant les grandes entreprises et le volume, nous craignons que d'autres « petits joueurs » se trouvent dans la même situation d'ici peu.

Certes, il y a réduction de ce type de matériel dans les sites d'enfouissement, mais le nombre d'entreprises et d'emplois dans ce secteur diminuent aussi au Québec. Ainsi, la diversité des services et la qualité du tri offert par les petites entreprises de proximité ont été sacrifiées à la faveur des grandes organisations. À long terme, la perte d'expertise et la réduction de la concurrence risquent d'entraîner l'augmentation des coûts du traitement dans la province. Il semble que les règles du développement durable qui devaient guider la réglementation aient été oubliées.

C'est sur cette triste perspective que Recyc-Ordi remercie ses clients fidèles et la population de Montréal pour leur soutien et leur contribution à la protection de l'environnement

-30-

Source : Recyc-Ordi
info@recycordi.com